



# FORÊT VOISINE

DOSSIER, L'ARBRE VIVANT  
LES PÉPINIÈRES  
LES MARES ET LES LIBELULES  
CHILLEURS-AUX-BOIS

n°9 - Printemps-été 2012

3€





**Forêt Voisine n°9**  
Printemps-été 2012

*"Je vais sans jamais rien chercher : la forêt trouve toujours pour moi, et me donne."*

Maurice Genevoix,  
Forêt voisine.

Directeur de la publication  
Jean-Louis Besème

Rédactrice en chef  
Lionnette Arnodin Chegaray

Rédacteur en chef adjoint  
Xavier Laverne

Graphiste  
Gwendoline Lémeret

Ont participé à ce numéro  
Sébastien Boudin  
Odile de Courcy  
Gérard Dupuy  
Jean-Jacques Fdida  
Gabriel Fernet  
Alain de Fougeroux  
Michel Fouteau  
La Hulotte  
Xavier Laverne  
Jean-Charles Millouet  
Arthur Pizzinga  
Denis Vinauger  
Mark Warner

Forêt voisine  
Publication de la SAFO,  
association loi 1901  
Dépôt légal :  
Juin 2012  
N°ISSN : 1968-0961  
N°ISBN : 978-2-9533937-6-7

## Le mot du président.

Nouvellement élu à la présidence de la SAFO, je tiens tout d'abord à rendre hommage à mes prédécesseurs, Pierre Bonnaire, Ingénieur des Eaux et Forêts qui a créé la SAFO ; ayant exercé à l'ONF à Orléans, professionnel reconnu et grand connaisseur de la forêt d'Orléans, Pierre Bonnaire a souhaité prendre du recul et Sylvie Genevoix, fille de Maurice Genevoix, a été élue pour lui succéder. On ne pouvait trouver personne plus qualifiée et connue pour présider aux destinées de la SAFO. Après une année de présidence, elle a démissionné pour des raisons personnelles.

Orléanais depuis près de deux décennies, j'ai été immédiatement séduit par la présence de ce très grand massif forestier au pied de la capitale régionale, par ailleurs baignée par ce fleuve majestueux qu'est la Loire. L'eau et la forêt, deux ressources naturelles complémentaires, à l'origine de la création fort ancienne du corps des ingénieurs des Eaux et Forêts. Ayant suivi la même formation que Pierre Bonnaire, ma carrière m'a conduit à m'impliquer essentiellement dans la gestion de l'eau et des ressources naturelles, pour terminer comme président de section sur ces mêmes thématiques à l'inspection générale du ministère de l'Agriculture à Paris.

Nouveau président de la SAFO, voici quelques convictions que je souhaite faire partager.

D'abord la nécessité de veiller à l'intégrité de la forêt d'Orléans, qu'elle soit publique (en principe inaliénable et gérée par l'ONF) ou privée, notre territoire rural étant de plus en plus grignoté par l'urbanisme particulièrement tentaculaire à Orléans, les infrastructures de transport ou les zones commerciales et industrielles...

Ensuite cette forêt, qui est une richesse économique, doit être exploitée suivant les critères du développement durable, c'est-à-dire en préservant ses richesses écologiques (espèces protégées...), mais en en tirant le meilleur revenu par des coupes raisonnées suivies de reboisement. La production de bois ne peut être dissociée de l'industrie d'aval, qu'il s'agisse de scieries, d'utilisations de la fibre cellulosique sous toutes ses formes, et maintenant de biomasse, source d'énergie. La forêt, c'est aussi la chasse sous toutes ses formes, chasse respectueuse de son environnement avec notamment la maîtrise des densités de grands animaux. Enfin la forêt, à condition qu'elle soit renouvelée régulièrement, est un puits de carbone qui contribue à lutter contre le réchauffement climatique.

Le Grenelle de l'Environnement a mis l'accent sur la nécessité d'associer tous les partenaires à la gestion de nos ressources naturelles, ce que l'on dénomme savamment "la gouvernance grennellienne". La SAFO a un rôle central à jouer car elle regroupe les usagers de la forêt, qu'il s'agisse des simples promeneurs, des naturalistes, des chasseurs, jeunes et moins jeunes. Elle doit travailler en étroite partenariat avec les propriétaires, ONF et propriétaires privés, professionnels de la sylviculture, de la filière bois, associations naturalistes, chasseurs, mouvements de jeunesse, collectivités de la forêt et des agglomérations proches, responsables de l'administration.

Ayant été durant toute ma carrière au cœur des questions de gouvernance, j'essaierai d'apporter à la SAFO mes compétences et mon temps libre, pour qu'elle continue à grandir et à œuvrer pour l'intérêt général et celui de ses membres, en essayant d'attirer les plus jeunes par des activités appropriées qu'ils auront eux même définies. La SAFO doit rester une association où il fait bon de se retrouver entre amis partageant les mêmes centres d'intérêt et les mêmes valeurs. C'est dans cet esprit que tout le conseil d'administration est mobilisé.

Je terminerai en soulignant la qualité et la richesse de *Forêt Voisine*, véritable lien entre tous les adhérents. Un grand merci à sa rédactrice en chef et à tous les auteurs d'articles.

**Jean-Louis Besème**



# Nouvelles de la SAFO

Le Conseil d'Administration, qui a précédé l'Assemblée générale réunie le 23 Mars 2012 au Muséum d'Orléans, a élu Monsieur Jean-Louis Besème en remplacement de Sylvie Genevoix qui a démissionné pour des raisons personnelles. Il a été procédé ensuite aux élections de Sylvie Genevoix comme présidente d'honneur et à celle de Pierre Bonnaire comme président d'honneur fondateur.

## Constitution du nouveau conseil d'administration :

Président d'honneur fondateur	Pierre Bonnaire	Conseiller en communication	Antoine Arnodin
Présidente d'honneur	Sylvie Genevoix	Conseiller scientifique	Michel Monsigny
Président	Jean-Louis Besème	Conseiller environnement	Gérard Payen
Vice-présidents	Gabriel Fernet	Administratrice	Marie-Françoise Desforges
	Alain de Fougeroux	Administrateur	Pierre Gillardot
Trésorier	Xavier Laverne	Administratrice	Jacqueline Suttin
Trésorière adjointe	Odile de Courcy	Administratrice	Danielle Valentin
Secrétaire général	Jacques Bernard Valentin	Administratrice	Brigitte Von Platen
Secrétaire générale adjointe & rédactrice en chef	Lionnette Chegaray,		

Michel Marion et André Rousseau sont démissionnaires. Nous les remercions de leur soutien et de leur action, tout particulièrement, André Rousseau qui, avec sa grande connaissance de la forêt, a occupé depuis la création de la SAFO le poste de vice-président.

## Sommaire

Éditorial : Le mot du président.	1	Les mares	14
Nouvelles de la SAFO, La forêt vue par...	2	La libellule	16
Dossier , L'arbre vivant	3	Chilleurs-aux-Bois	18
La boulassière	3	Le maquis de Chilleurs-aux-Bois	19
Les pépinières en forêt domaniale	4	Actualités : Informations	20
Et les pépinières privées...	6	Activités de la SAFO	21
Les pins en forêt d'Orléans	8	Du rêve à l'espérance pour nos forêts	23
Autour de l'arbre	10	Bulletin d'adhésion	24
L'arbre, un être vivant	11		
Arbrécédaire	12		



Photo prise en forêt d'Orléans, printemps 2012.

## La forêt vue par...

Denis Vinauger

On le rencontre en forêt, endroit idéal pour photographier biches, cerfs, chevreuils, sangliers... où il va pratiquement une fois par semaine, tôt le matin. "Dans la forêt, dit-il, je trouve le calme, le repos, la nature, la beauté des sites car chaque endroit est une découverte, c'est toujours différent : les belles couleurs en automne, le chant des oiseaux au printemps." Il fait partie d'un club "LourYmage" sur la commune de Loury où chacun des adhérents présente ses photos lors d'une exposition annuelle.



# Du rêve à l'espérance pour nos forêts

*Lors de l'assemblée générale de la SAFO, Geoffroy de Moncuit, président du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), est intervenu pour dresser un état de la forêt privée en France. Nous reproduisons ici les grandes lignes de son propos.*



Forêt d'Orléans.

La forêt privée française occupe plus de 20% du territoire national et représente les  $\frac{3}{4}$  de la surface forestière totale. Elle est un patrimoine naturel et économique à préserver et à valoriser. Elle est surtout une opportunité pour l'économie, l'environnement et l'emploi en France.

La filière bois française récolte actuellement, par an, 64 millions de m<sup>3</sup> destinés au bois d'œuvre, au bois d'industrie et au bois d'énergie. Avec 425 000 emplois, elle occupe plus de monde que l'industrie automobile sur notre territoire. L'activité économique qu'elle génère, mesurée en chiffre d'affaires, est presque aussi importante que l'agriculture.

Et pourtant la situation de la forêt française s'avère préoccupante à bien des égards. L'absence depuis tant d'années d'une politique forestière à la mesure du potentiel et des enjeux a cruellement affaibli ce secteur de l'économie. Les enjeux sont de trois sortes.

## Enjeux sociétaux

Comment la forêt contribue-t-elle à notre qualité de vie ? Les Français sont très attachés à la forêt qui leur offre un lieu de promenade, de détente, voire de liberté, mais elle est plus que cela.

Elle représente une gigantesque machine naturelle pour recueillir, canaliser et filtrer l'eau. Cette mécanique, bien présente, n'est pas exploitée et le plus souvent ignorée par la collectivité. C'est une richesse naturelle que les forestiers privés entendent faire valoir. La qualité de l'air, sujet préoccupant pour les citoyens, constitue aussi un apport précieux à nos concitoyens qui mérite d'être souligné. Mais il convient surtout de retenir la puissante capacité de la forêt à pomper le gaz carbonique de l'atmosphère et à fixer le carbone. Enfin les sols sont fixés par la forêt et conservés dans leur état naturel.

À partir de ces trois points, les forestiers ne méritent-ils pas plus d'attention et de reconnaissance de la part des pouvoirs publics pour les aider dans leur mission ?

## Enjeux environnementaux

Natura 2000, aires protégées, trame verte et bleue... autant de zones soumises à des dispositifs réglementaires de plus en plus nombreux et complexes, destinés à protéger les milieux et les espèces végétales et animales remarquables ou fragiles. Or, le forestier est par essence le meilleur défenseur de l'environnement. Sa connaissance du territoire, l'exploitation raisonnée des bois qu'il entreprend à travers son plan simple de gestion, le reboisement des parcelles le conduisent de fait à devenir un protecteur des sites naturels et de la biodiversité. Le cadre réglementaire est efficace à condition de ne pas être excessif.

Le réchauffement climatique est une réalité indiscutable : la moyenne annuelle de température augmente ; la pluviométrie, quand elle ne se réduit pas, est moins

étalée ; autant de conséquences sur l'arbre qui a commencé à s'adapter. Ainsi, les sous-bois sont-ils plus clairs qu'autrefois. Pour lutter contre le réchauffement climatique, la surface foliaire des feuillus s'est réduite, de même que la taille des aiguilles de résineux. Dans sa sagesse, l'arbre nous indique qu'il s'adapte, tout comme le forestier qui réfléchit aux nouvelles espèces à planter et analyse la situation plus comme un défi que comme une catastrophe.

## Enjeux économiques

Comment expliquer que notre filière bois soit le 2<sup>e</sup> poste déficitaire de la balance commerciale, quand la France détient le massif de feuillus le plus important d'Europe et une ressource en résineux également substantielle. Quand notre pays exporte des grumes et importe des bois de charpente, des meubles etc, n'est-il dans un état de sous-développement ? Plus grave encore, le renouvellement de la forêt française est en panne : le prix du bois n'a pas évolué depuis 30 ans, quand le SMIC a été multiplié par 4 ; replanter une parcelle nécessite aujourd'hui de mobiliser 80% de la ressource de la coupe, sans compter l'investissement très coûteux pour garder la plantation ou le semis de la dent du gibier.

À ce titre, la suppression du Fond Forestier National en 2000 a été une catastrophe pour la forêt privée française : en 2011, la France a planté 47 millions d'arbres, l'Allemagne 350 millions et la Pologne 1 milliard. D'où viendront les bois demain, si cela continue ?

Un nouveau pour notre forêt

## Un nouveau pour notre forêt

La Fédération Nationale (Forestiers Privés de France) a profité de la campagne pour interpellé les candidats sur 4 grandes questions fondamentales pour :

- Une gouvernance politique et administrative, sous forme d'un secrétariat d'état ou d'une direction interministérielle à la forêt, s'avère indispensable.

- Un soutien à l'investissement forestier par allocation d'une enveloppe annuelle tirée du fonds stratégique carbone prévu en 2013 constitue un retour vers la forêt de sa contribution à fixer le CO<sub>2</sub> (environ 20% des émissions de notre pays), à apporter 50% des énergies renouvelables, à purifier l'eau... La conséquence directe est la création de 25 000 emplois qualifiés à l'horizon 2020 et la mise sur le marché de 13 millions de m<sup>3</sup> supplémentaires induisant une activité industrielle propre à réduire notre déficit commercial.

- Un dispositif assurantiel viable pour faire face aux aléas climatiques.

- Une politique d'innovation pour une plus grande mobilisation et une utilisation du bois domestique dans la construction.

À ces demandes, les forestiers attachent maintenant l'espoir d'être entendus.

Alain de Fougeroux, Membre du CRPF.

*"Comme l'homme doit baigner dans l'air, comme la carpe doit baigner dans l'eau, l'arbre doit baigner dans la clarté. Car planté dans la terre par ses racines, planté dans les astres par ses branchages, il est le chemin de l'échange entre les étoiles et nous."*

Saint Exupéry, *Citadelle*.



## Bulletin d'adhésion Cotisation et dons

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal .....  
Ville .....  
E-mail .....  
Tél. ....

souhaite adhérer à la SAFO en qualité de membre :

Jeune de moins de 25 ans : 10€   
Individuel : 20€   
Couple : 25€   
Collectivités, associations : 30€   
Bienfaiteur : 100€   
À vie : 300€

régler ma cotisation au titre de 2011 : ..... €  
 faire un don de : ..... €

et/ou souhaite commander les publications suivantes :

Annales :

- n°1 (2008) épuisé.  
- n°2 (2011) 15 € + 3,5€ (frais de port) x = €

Forêt voisine :

- Souscrire un abonnement (2 n°s) - 10€ (port inclus) = €  
- Acheter au numéro :

n°1 - épuisé  
 n°2 - 2€ + 3€ (frais de port) x = €  
 n°3 - 3€ + 3€ (frais de port) x = €  
 n°4 - 3€ + 3€ (frais de port) x = €  
 n°5 - 3€ + 3€ (frais de port) x = €  
 n°6 - 3€ + 3€ (frais de port) x = €  
 n°7 - 3€ + 3€ (frais de port) x = €  
 n°8 - 3€ + 3€ (frais de port) x = €  
 n°9 - 3€ + 3€ (frais de port) x = €

TOTAL : .....€

Date :

Signature :

**Merci de retourner ce bulletin et le règlement à :**

Monsieur Xavier Laverne, Trésorier de la SAFO,  
23 av. Mac Mahon, 75017 Paris.

Vous pouvez aussi adhérer ou renouveler votre adhésion  
en allant sur le site de la SAFO : [www.safo.asso.fr](http://www.safo.asso.fr)

**Avantages aux adhérents :**

Les adhérents à jour de leur cotisation bénéficient :  
- de l'abonnement à *Forêt voisine*, bulletin d'information semestriel,  
- d'une réduction de 10% sur l'achat des ouvrages édités par la SAFO ou auxquels la SAFO est associée,  
- de la gratuité des balades et des conférences,  
- de leur affiliation à la Fédération nationale des sociétés des amis des forêts.

**Pour nous joindre :**

SAFO (Société des Amis de la Forêt d'Orléans)  
Muséum, 6 rue Marcel Proust - 45 000 Orléans.  
[www.safo.asso.fr](http://www.safo.asso.fr)

## Buts et activités de la SAFO

.....  
**La SAFO a été créée fin 2004 par des amoureux de la forêt, soucieux de sa préservation et de l'avenir de ses liens avec les populations.**

**La SAFO a pour but de contribuer :**

- à la connaissance, la protection, la conservation et la restauration des richesses écologiques et patrimoniales,
- au développement des complémentarités entre les institutions, les associations, les sociétés savantes et autres organisations s'intéressant aux nombreuses facettes de la forêt,
- à la création d'événements culturels : concerts, salon du champignon, expositions...

**Les activités de la SAFO :**

- découverte et inventaire des richesses patrimoniales de la forêt et de ses environs,
- encouragement à la gestion durable,
- développement des réseaux pédagogiques à l'adresse du public, notamment des jeunes,
- publication et diffusion des connaissances scientifiques, juridiques, historiques, littéraires et touristiques de la forêt,
- promotion des produits et services, et du savoir-faire des forestiers, notamment dans les domaines du tourisme et de l'emploi du bois et des produits dérivés.

**Le programme annuel de la SAFO :**

Avec la participation éventuelle d'autres associations :  
- des "balades en forêt le samedi après-midi avec la SAFO",  
- un cycle de conférences : "La forêt des quatre saisons",  
- des visites d'entreprises, de laboratoires, etc.,  
- la participation à diverses manifestations : forum, rallyes, voyages, expositions,  
- l'édition ou la réédition de livres, cartes, objets...

.....  
**Contact :** Jacques-Bernard Valentin  
Tél. 02 38 54 49 73  
[valentin-jacques@wanadoo.fr](mailto:valentin-jacques@wanadoo.fr)

**Courrier :** Muséum, 6 rue Marcel Proust  
45000 Orléans



[www.safo.asso.fr](http://www.safo.asso.fr)